

## RAPPORT D'ACTIVITE 2023

### « SAVS LES CYCLADES »



## Identification de la structure

<b>Nom de la structure</b>	SAVS Les Cyclades
<b>Adresse de la structure</b>	175 Chemin de Villegagne 81100 CASTRES
<b>Coordonnées téléphoniques</b>	05 63 72 68 00 Secrétariat 06 73 49 52 09 Service
<b>Adresse électronique</b>	savs@apajh81.org
<b>Nom du directeur</b>	M. Uvaldo POLVOREDA
<b>Type de structure</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>Capacité et modalités d'accueil</b>	5 places
<b>Numéro FINESS</b>	810010124
<b>Date de création</b>	23 novembre 1998
<b>Nature et date du dernier arrêté d'autorisation</b>	Arrêté du 23/09/2022 : transformation de 5 places SAVS en 5 places SAMSAH TSA
<b>Organisme gestionnaire</b>	APAJH du Tarn

# 1- Les besoins des personnes accompagnées

## LE SERVICE

### La mission principale :

- La mise en œuvre d'un accompagnement socio-éducatif de personnes en situation de handicap, désirant accéder, maintenir ou développer leurs capacités à vivre à leur domicile.

### La modalité financière :

- Les frais de prise en charge en SAVS sont financés par le Conseil Départemental. Il n'y a pas de reversement pour les personnes accompagnées, mais un dossier d'aide sociale doit être demandé.

### Les critères d'admission :

- Être en situation de handicap et reconnu comme tel par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH);  
- Être majeur ;  
- Bénéficier d'une orientation en SAVS délivrée par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH);  
- Vivre en logement de droit commun, en famille, seul, en couple, avec ou sans enfant.

<b>Nombre de bénéficiaires en 2023</b>	<b>15</b>
<b>Nombre d'admission</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de sortie</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de journées réalisées</b>	<b>3401</b>
<b>Nombre de personnes sur liste d'attente</b>	<b>8</b>

## L'ACTIVITE

Sur l'année 2023, le service du SAVS a réalisé **3401 journées**, le prévisionnel étant de **1791 journées (soit 1610 journées de plus)**.

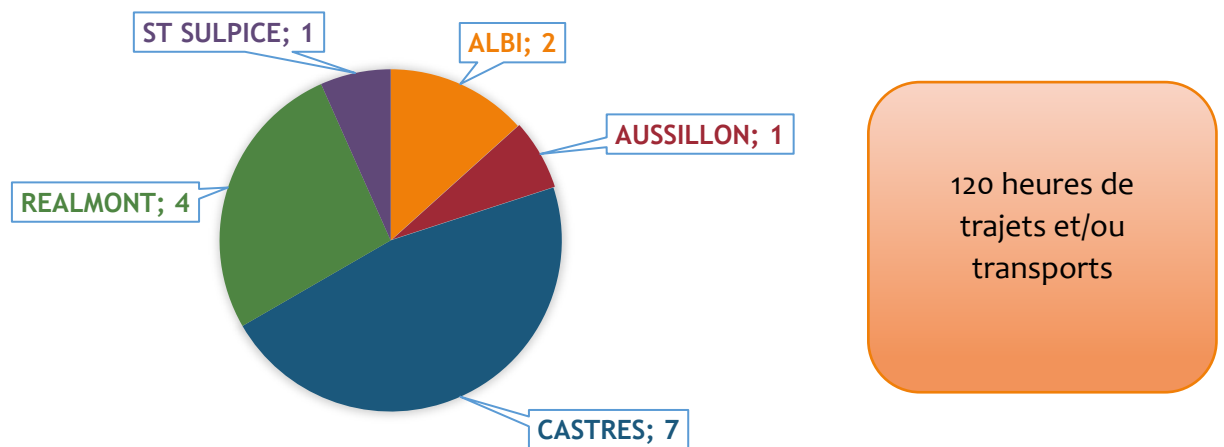
Le service du SAVS « Les Cyclades » en lien avec un partenaire de proximité, permet de répondre à l'ensemble des besoins des personnes accompagnées, sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne et la santé :

- L'équipe socio-éducatrice se compose d'une monitrice éducatrice, 2 AMP, une conseillère en économie sociale et familiale, un psychologue à temps partiel (21h semaine) et une cheffe de service.

En lien avec les besoins des 15 personnes accompagnées en 2023 au sein du SAVS : il a été possible de repenser le parcours de soin et mettre en place pour certains d'entre eux une coordination de soins, par le biais d'un partenaire de proximité.

En 2023, 3 personnes ont été orientées vers un SAMSAH et 2 personnes nous ont été orientées par un SAMSAH.

Le service rayonne sur l'ensemble du département du Tarn :

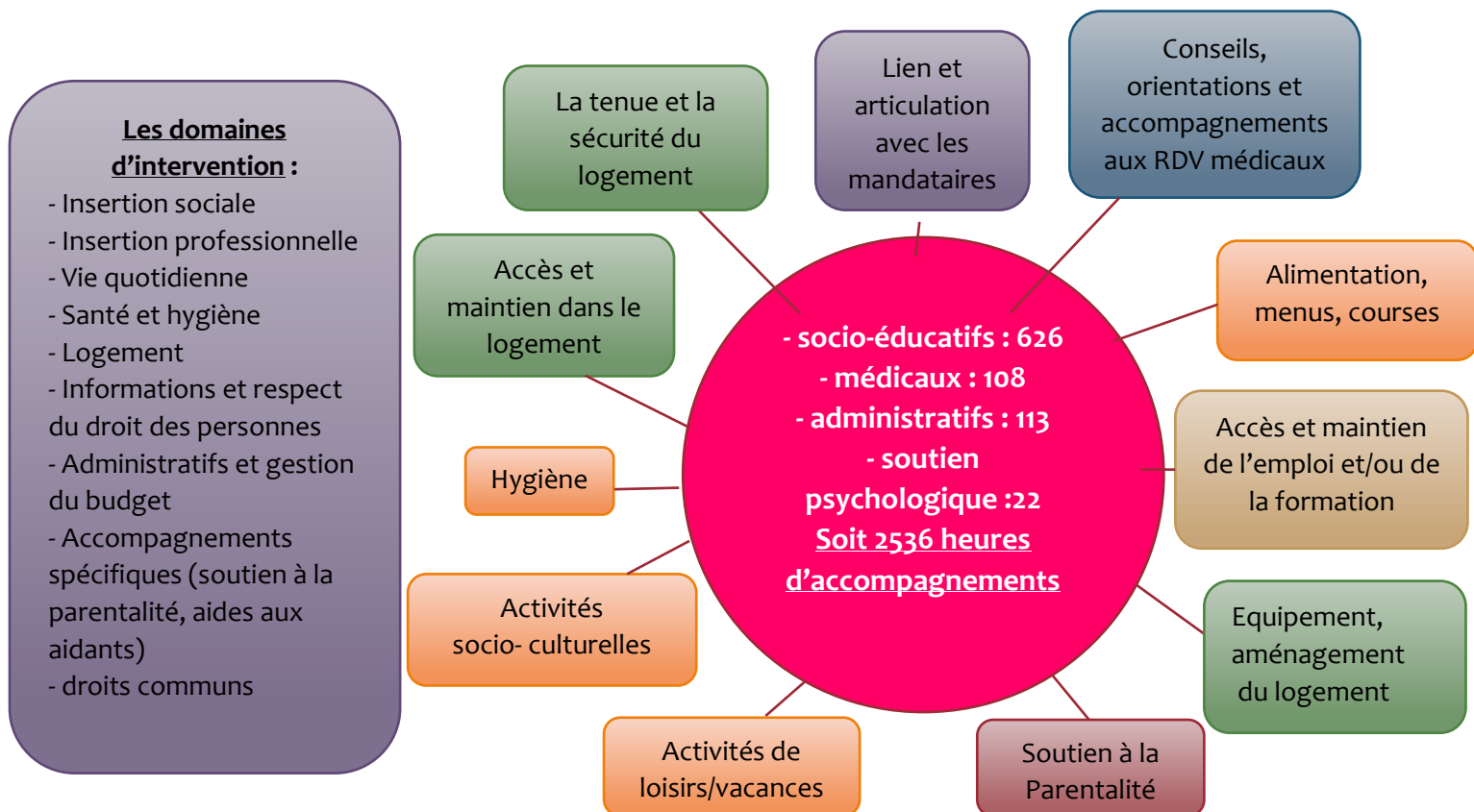


### LE PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

**15 personnes** ont été accompagnées au SAVS ; elles présentent un trouble de la déficience intellectuelle, avec parfois des troubles psychiques associés. Elles sont toutes en demande d'un accompagnement pour la gestion de leur vie quotidienne à domicile.

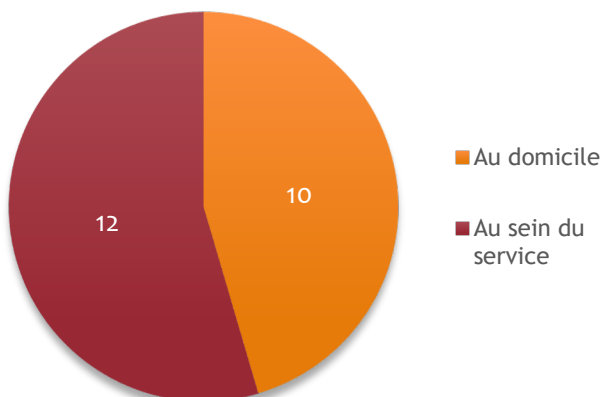
- 7 sont travailleurs en ESAT.
  - 1 personne est en poste au sein d'une entreprise d'insertion.
  - 2 personnes ont un poste en milieu ordinaire.
  - 4 sont en recherche d'emploi dans le milieu « ordinaire ».
  - 1 personne est sans recherche d'activité professionnelle.
- 4 personnes sont parents et bénéficient d'un soutien à la fonction parentale par le service du SAVS.
- **La moyenne d'âge** des personnes accompagnées du service est de 42 ans.
- **Genre** : 6 hommes et 9 femmes.
- **Protection juridique des usagers** : 11 personnes bénéficient d'une mesure de protection (curatelle renforcée) et 4 personnes n'ont aucune mesure.
- **Préadmission** : 10 rencontres en 2023.

## LES BESOINS DES PERSONNES, LES SERVICES ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES



## L'accompagnement psychologique

Entretien avec les personnes accompagnées



- 22 entretiens avec les personnes accompagnées.
- A ces données s'ajoutent de nombreux entretiens téléphoniques (lors d'urgences, d'échanges avec les partenaires, etc....).
- Sur l'ensemble des entretiens, 2 personnes avaient pour visée le soutien à la parentalité et 1 personne incluait des proches dans le cadre d'une prise en compte des dynamiques familiales.
- participation et proposition à des activités à dimension culturelle (semaine d'information en santé mentale, atelier d'écriture, accompagnement musical, le spoken words improvisation de lectures de texte en musique).

## 2- La participation des personnes

### Les Projets personnalisés :

7 réunions d'élaboration des PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) ont été organisées et 9 PAP ont été coconstruits.

Il ressort de ces projets que les besoins d'accompagnement se répartissent autour de :

- La coordination du parcours de soins ;
- L'accompagnement et soutien aux RDV médicaux ;
- L'accompagnement et soutien administratif ;
- L'accompagnement et développement du lien social ;
- L'accompagnement à la recherche d'une formation et à la recherche/reprise d'un emploi ;
- L'accompagnement et soutien dans le maintien ou la recherche d'un logement ;
- L'accompagnement et soutien dans les actes de la vie quotidienne ;
- Le soutien à la parentalité (4 personnes concernées) ;
- L'accompagnement, conseils, orientations dans la reprise de leur parcours de soin ;
- Le soutien psychologique ...

Une évaluation du projet de l'année écoulée est réalisée lors de la nouvelle préparation au projet. L'expression de la personne accompagnée est recueillie tout au long de l'année et notifiée sur notre logiciel « Océalia » sous forme de transmission.

Concernant les souhaits et attentes de la personne, ceux-ci seront relevés, au plus près de la préparation de projet.

### Le groupe d'expression :

Le SAVS « Les Cyclades » organise un groupe d'expression, 2 personnes ont été désignées afin de représenter les bénéficiaires du SAVS.

L'expression des personnes accueillies au sein du SAVS est recherchée par le biais d'une démarche participative : questionnaire, groupe de préparation, etc.

Nous avons réalisé 3 réunions groupe d'expression avec la participation des élus du SAVS. 6 groupes de préparation ont été réalisés, afin de recueillir la parole des personnes accompagnées.

Les sujets abordés sont divers : les projets d'animations du service, des souhaits d'ateliers et d'activités, les modalités de fonctionnement du service...

### L'autodétermination :

Un groupe de travail autour du principe « d'autodétermination » né au sein du Foyer de Vie La Planésié a œuvré activement avec pour objectif d'entraîner un changement de culture au niveau institutionnel et associatif, en proposant des ouvertures nouvelles d'implication de certains usagers à différents niveaux d'engagement.

Des formations « auto-détermination » ont été réalisées au sein de divers établissements avec la participation des professionnels et des personnes accompagnées (ESAT, SAMSAH, SAVS, etc). Ces personnes ont pu témoigner de leur expérience et aider les professionnels à visualiser les principes d'autodétermination au travers de leur accompagnement.

### **Le groupe « des aidants » :**

Afin de soutenir les proches aidants des personnes accompagnées, un groupe « des aidants » a été créé depuis quelques années.

Ce groupe de parole offre aux aidants un lieu de partage, de soutien et d'écoute, leur permettant d'identifier des difficultés similaires et des besoins identiques, pouvant s'exprimer dans un lieu de confiance.

Les professionnels garantissent la dynamique de groupe, le respect de la parole de chacun et une écoute compréhensive.

Ce groupe est animé par une éducatrice du service et le psychologue du service, en co-animation.

Les thématiques abordées cette année ont été les suivantes :

- Rapport avec le voisinage ;
- Informations concernant la RQTH, le fonctionnement de la MDA, etc ;
- Les organismes effectuant de l'accompagnement vers l'emploi : dispositif Delta, cap emploi, etc ;
- L'Autisme ;
- Informations sur les HDJ/CMP ;
- Questionnement sur les mesures de protection ;
- Comment les activités sportives et socio-culturelles peuvent-elles être un levier pour rompre de l'isolement ;
- Les stratégies pour « décaler/ mettre à distance » les moments difficiles ;
- La période COVID et ses effets pour les personnes accompagnées ;
- Etc.

En 2023 :

- 5 proches aidants participent à ce groupe.
- Co-animation de 8 réunions du groupe « des aidants » sur l'année.
- 10 RDV ont eu lieu avec un proche aidant en individuel.
- 2 entretiens ont été réalisés avec des proches afin de les accueillir au sein de ce groupe.

### **Les Semaines d'Informations en Santé Mentale (SISM) :**

Depuis 2 ans le service du SAVS participe au SISM départementale, en collaboration avec le SAVS « le Lien », le SAVS « les Lices », le SAMSAH « La Planésié » et le GEM « les Ailes ».

A l'occasion de ces deux semaines, les actions mises en œuvre ont pour objectif de :

- ✓ PROMOUVOIR une vision globale de la santé mentale ;
- ✓ INFORMER sur la santé mentale, les troubles psychiques, etc ;
- ✓ DESTIGMATISER les troubles psychiques ;
- ✓ FAVORISER le développement des ressources pour prendre soin de sa santé mentale ;

- ✓ FEDERER les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale ;
- ✓ FAIRE CONNAITRE les lieux, les moyens, les personnes pouvant apporter un soutien.

Sous la thématique 2023 : « A tout âge de la vie, la santé mentale est un droit ».

Dans le cadre de ces actions, ont été mis en place 10 ateliers avec l'ensemble des bénéficiaires des structures partenaires tels que : atelier écriture, atelier création, atelier cuisine, etc.

Les œuvres réalisées ont fait l'objet d'un vernissage aux « Ateliers » de Castres afin de clôturer les 2 semaines de SISM, ouvert à tous les habitants castrais et des environs.

Une collaboration entre les personnes accompagnées du service et un groupe de jeunes de l'IME et du SESSAD de Lostanges a donné lieu à la création d'œuvres qui ont également été exposées « Aux ateliers ».

Un Concert gratuit a été organisé, soutenu par l'association « La lune derrière les granges » à la salle de concert Lo Bolégason. Concert ouvert à tous les citoyens castrais et des environs.

### 3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

- **Une réunion générale** avec l'équipe du SAVS et la Direction.
- **Activités menées au sein du SAVS** : un pique-nique à la chapelle du Baylou à Dourgne, une sortie pétanque, une sortie à Aquaval, une sortie à Calicéo, des jeux de société, 2 ateliers créatifs, atelier cuisine au SAVS, etc.
- **Participation des personnes accompagnées au cinéma goûter** : organisé par le cinéma le rond-point à Labruguière. Chaque séance de cinéma a concerné 3 personnes accompagnées, soit 3 séances dans l'année.
- **Mise en place d'un projet de prévention des conduites addictives pour le renforcement des compétences psychosociales avec addiction France** : organisation de 2 ateliers de sensibilisation pour les professionnels afin de mieux comprendre les conduites addictives et comment accompagner les personnes. Participation de 4 personnes accompagnées à des ateliers d'échanges.
- **Clôture du Projet VOILE** : projet issu à l'occasion des 50 ans de l'association, en partenariat avec un navigateur Jean-Louis Migneau. Un séjour de 3 jours avait été organisé en 2022 avec diverses activités et une sortie en voilier. Afin de clôturer ce projet une rencontre avec le navigateur a eu lieu en janvier 2023.
- En fin d'année **repas avec le GEM Les Ailes, le SAVS Le Lien (ASEI), le SAVS Les Lices (Fédération des APAJH), le SAMSAH La Planésié et notre service** au sein des locaux de notre association, regroupant l'ensemble des bénéficiaires de nos structures (repas traiteur et après-midi dansante).
- **Participation au projet DEFINIUM du centre de formation INKIPIT** : visant à créer de nouveaux supports méthodologiques pour les promotions d'éducateur



spécialisé, moniteur-éducateur, tels qu'un serious game sur la thématique : santé mentale et situation de handicap psychique.

- **Week-end FESTIV'HAND** : participation à l'édition 2023 pour 11 personnes accompagnées (dont 3 personnes uniquement sur une journée). Ce festival qui a lieu à St Antonin Noble Val a pour objectif à ce que tous les participants découvrent, ressentent, à travers la danse, la musique, le théâtre et bien d'autres activités, ce que la différence peut avoir de créatif. Cet événement est organisé par le CMCAS de Toulouse.

## 4- Développement durable

Le service du SAVS procède :

- Au tri sélectif des déchets et sensibilise les personnes accompagnées au sein de leur domicile.
- Veille à la consommation d'énergie au sein du service.
- Conseil et sensibilisation à l'utilisation des électroménagers pendant les heures creuses pour les personnes accompagnées, ainsi qu'une veille du service quant à la vétusté de leurs équipements au sein de leur logement.
- Mise en place au sein des locaux d'ampoules basse consommation.

## 5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- **Diverses rencontres avec les partenaires sur l'année** : PCPE, SESSAD, Cap Emploi, Protection de l'enfance, OPH, la MDA, centre de formation La rouatière, OTEMA TSA, etc.
- **Mise en place d'un projet de prévention des conduites addictives pour le renforcement des compétences psychosociales avec addiction France** : organisation de 2 ateliers de sensibilisation pour les professionnels afin de mieux comprendre les conduites addictives et comment accompagner les personnes. Participation de 4 personnes accompagnées à des ateliers d'échanges.
- **Participation des professionnels du service au petit déj organisé par PARCOURS ADO**, permettant de rencontrer et comprendre diverses organisations et partenaires tels que : Mission locale, la Cellule de Recueil des Informations préoccupantes (CRIP), addiction France, Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), etc.
- **Participation et organisation de la Semaine d'Information Santé Mentale 2023 (SISM)** en collaboration avec le SAVS « Le Lien », le SAMSAH « La Planésié » et le GEM « Les Ailes ».
- **Rencontres inter SAVS** avec les structures du département afin de développer, collaborer et mailler avec les partenaires.

## 6- La démarche qualité

### Au sein de l'établissement :

- ✓ Continuité de la mise à jour des documents (convention, protocole...);
- ✓ Destruction des archives des établissements ;
- ✓ Réorganisation des archives ;
- ✓ Déploiement du DUI.

### Axes 2023 réalisés :

- Réalisation d'une plaquette d'information SAVS ;
- Mise à jour et suivi du guide de fonctionnement ;
- Suivi du plan d'action continu.

### Axes 2024 :

Continuité de l'amélioration de la qualité des prestations liées à la santé :

- Mise à jour du protocole de sortie ;
- Former les professionnels à la systémie familiale (soutien à la parentalité) ;
- Former un professionnel au FALC ;
- Formation des professionnels au logiciel IMAGO : DUI ;
- Mise à jour projet de service et le règlement de fonctionnement.

## 7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

En 2023, ce sont 33 journées de formation qui ont été suivies par les professionnels du service du SAVS. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par des fonds mutualisés obtenus auprès de l'OPCO santé.

Au total les professionnels ont pu participer à des actions de formation :

- Protection de l'utilisateur et du professionnel en situation de violence ;
- Harmony RH ;
- 1<sup>er</sup> secours en santé mentale ;
- Le management par l'autodétermination ;
- Microsoft 365 ;
- Formation IMAGO Dossier usager informatisé ;
- Sensibilisation aux addictions avec Addiction France (convention partenariale) ;
- SST initiale et recyclage, etc ...

Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023					
Nom de la Formation	SAMSAH SAVS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
<b>FORMATIONS INDIVIDUELLES</b>					
Diplôme Universitaire Soins relationnel en santé mentale	1	20	140	1	140
<b>FORMATIONS COLLECTIVES</b>					
Protection de l'utilisateur et du professionnel en situation de violence	2	2	14	2	28
Manager l'autodétermination	1	1	7	1	7
<b>FORMATIONS SECURITE</b>					
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	9	0,5	3,5	9	31,5
SST initiale 22 et 23/06/2023	1	2	14	1	14
Recyclage SST 14/02/2023	1	1	7	1	7
Recyclage SST 17/10/2023	1	1	7	1	7
Recyclage SST 21/11/2023	1	1	7	1	7
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>28,5</b>	<b>199,5</b>	<b>17</b>	<b>241,5</b>

Une professionnelle monitrice-éducatrice a effectué une immersion d'une semaine, au sein de deux unités de l'IME de Lostanges à sa demande.

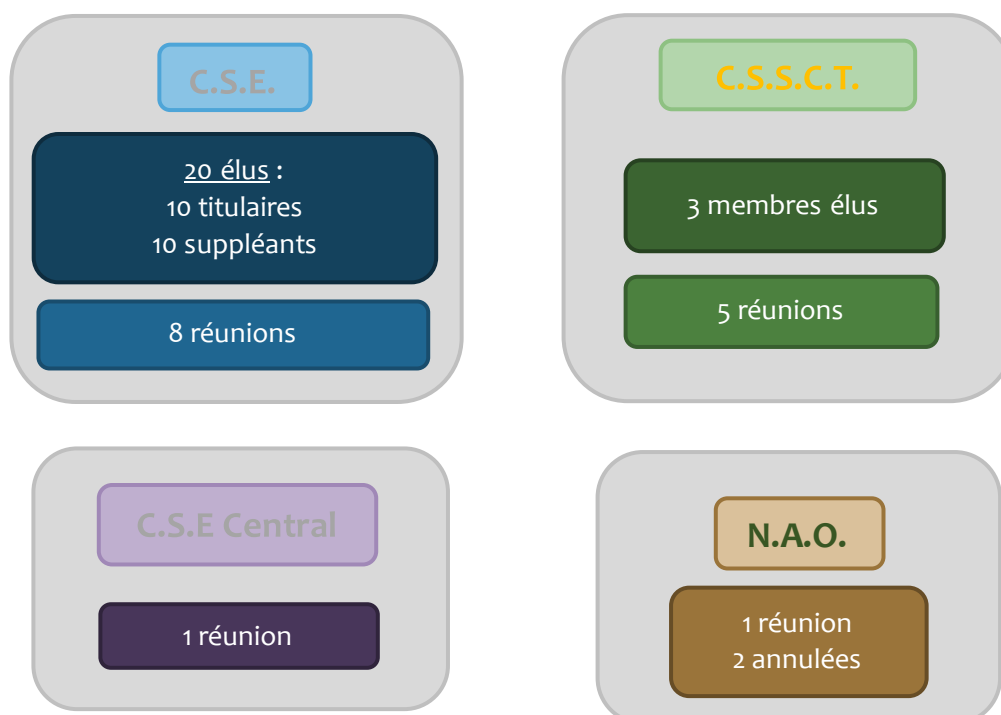
Participation de 2 professionnelles à une formation, organisée par un partenaire, concernant le développement des habiletés sociales pour les personnes TSA sur 3 jours.

Au 01/02/2023, a eu lieu une réorganisation associative qui a eu pour conséquence le changement de périmètre des Directeurs adjoints et à la prise de fonction d'une cheffe de service.

#### Stagiaires :

- Deux stagiaires infirmier de 2<sup>ème</sup> année.
- Deux stagiaires moniteur-éducateur de 1<sup>ère</sup> année.
- Deux stagiaires conseillère en économie sociale et familiale.
- Un aide-soignant.

## 8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail



## 9- Les finances

### 1. L'ACTIVITE :

L'activité réalisée pour 2023 est de 3.509 journées (1.700 journées prévues) soit +1.809 jours.

Cet écart est lié à la file active de l'établissement malgré la diminution à 5 usagers.

### 2. LES CHARGES :

#### a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 1 afférent à l'exploitation courante</b>	2.796,10	1.050,00	682,54	-367,46

On note ainsi un écart de -367,46€ entre le CA et le budget Exécutoire 2023 soit -35%. Ces économies sont réalisées sur l'ensemble des postes du groupe.

#### b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.93 € pour l'année 2023.

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 2 afférent au Personnel</b>	73.431,63	40.343,00	41.898,34	+1.555,34

On observe un écart de +1.555,34€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2023.

Les rémunérations brutes sont en dépassement de 626,79€.

L'augmentation significative de ce groupe est liée aux charges patronales et particulièrement à la réduction Fillon (+814,56€).

#### c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Groupe 3 afférent à la structure</b>	15.252,01	9.764,00	13.861,51	4.097,81

Ce groupe note un dépassement de +4.097,81€, dont :

- Quotes-parts faites en commun : +2.743,28€
  - o Frais de siège : +2.230€ (calcul sur la classe 6 brute N-1) ;
  - o Autres quotes-parts : +513,08€ correspondant à la ventilation des heures des élus du CSE Unique sur l'ensemble des établissements en fonction de ETP des établissements.
  
- Charges exceptionnelles : 78,05€ (contrôle URSSAF) compensés intégralement par une reprise de provisions en produits.
  
- Dotations aux Provisions : +2.375€ (Provisions IDR) compensés intégralement par les transferts de charges en produits.

**La totalité des charges représente 56.442,69€ soit un dépassement de +5.285,69€**

### 3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Il n'a été réalisé d'investissement en 2023.

### 4. LES PRODUITS :

#### a. Les Produits de la tarification

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Montant des Produits de la tarification (73)</b>	123.038,24	45.142,12	64.573,80	+19.431,68

L'excédent de ce groupe de 19.431,68€ s'explique par l'activité (+1.809 journées).

#### b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	0,00€	0,00	10.901,80	+10.901,80

Ce groupe est en dépassement de +10.901,80€ par rapport aux produits pour une reprise des soldes des redevables créditeurs et aux indemnités journalières de Sécurité Sociale.

### c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	0,00	0,00	2.453,97	2.453,97

Le dépassement du groupe compense les charges exceptionnelles et la provision des IDR.

## 5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

### a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de + 21.485,28€.

<b>RESULTAT</b>
<b>+ 21.485,28€</b>

### b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+ 21.485,28€
+ Reprise excédent	+4.500,00
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+1.211,35
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
<b>Résultat administratif corrigé</b>	<b>+ 27.196,63</b>

### c. Proposition d'affectation du résultat

<b>Résultat administratif à affecter</b>	<b>+ 27.196,63</b>
--	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- Au compte 1068522 : Réserves affectées à l'Investissements : 12.196,63€ afin de soutenir l'investissement au niveau du CPOM ;
- Au compte 1068562 : Réserve de compensation : 15.000,00 afin de soutenir la réserve de compensation au niveau du CPOM.

## 10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2024

- Le Pôle Habitat et Vie Sociale regroupe le Hameau Du Ségala, la Résidence Séniors de Mirandol, le FDV La Planésié, le FH Les Cyclades, le SAVS Les Cyclades et le SAMSAH La Planésié : une nouvelle organisation est prévue en 2024.
- L'arrêté du 16/02/2024 porte la capacité du SAVS à 15 places d'accompagnement, au lieu de 5 places.
- Ecriture du projet de service du SAVS et la mise à jour du livret d'accueil.
- Mise en place d'une formation complémentaire TSA pour les professionnels du service.
- Mise en place d'une formation soutien à la fonction parentale pour les professionnels du service.
- En lien avec le CPOM 2023-2027, extension de place SAVS portant à une capacité d'accueil de 25 personnes, dans les années à venir.
- Mise en place d'un projet de promotion de la santé conjointement proposé par l'ARS et l'IREPS concernant la vie affective relationnelle et sexuelle (VARS).

## 11- Les annexes

- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité.
- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –  
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE  
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT  
PARTENARIATS**

→ **FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

